

# LES TERRITOIRES RURAUX : ENJEU DE COHÉSION NATIONALE ?



Quelle France rurale pour 2020 ?

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a publié en septembre 2003 le rapport "Quelle France rurale pour 2020 ?" Les attentes d'un espace rural "cadre de vie" et "source de nature" pourront-elles être compatibles avec le développement d'activités productives ? Elle veut ainsi apporter sa "contribution à une nouvelle politique de développement rural durable."

## Les campagnes : situations et tendances

Les campagnes françaises sont diverses. Mais les bases de cette diversité sont en train de changer. Les différentes formes d'agriculture qui servaient à en définir les grands ensembles s'avèrent moins déterminantes. D'abord l'évolution de cette activité, sans gommer les spécificités régionales, en a parfois atténué les différences. Ensuite le rôle que les activités agricoles et alimentaires ont joué par le passé sur l'économie et l'emploi rural s'atténue, sans toutefois disparaître. L'économie industrielle et surtout l'économie tertiaire se déploient à mesure que la fonction résidentielle de l'espace rural se confirme.

Du coup, c'est un paysage complexe qui s'offre à l'analyse. La France rurale la plus fragile s'enfoncé dans certaines régions alors qu'elle connaît un rebond ailleurs sous l'effet de l'arrivée de nouveaux actifs ou de jeunes retraités, voire parfois d'étrangers séduits par les qualités de vie rurale. Certes, on ne peut pas dire que tout le rural gagne de la population ou de l'emploi, mais il faut abandonner le discours de l'exode généralisé. L'inflexion commencée au milieu des années 70 a maintenant confirmé son orientation.

Au sein de l'Union Européenne, la France possède un espace rural de petites villes alors que les autres pays ont un territoire plus industrialisé et plus peuplé. Cet espace rural français peut prendre trois visages :

- **les campagnes de villes** : qui regroupent le péri-urbain à fonction résidentielle et le rural dense à fonction résidentielle et productive ;
- **les campagnes fragiles** : qui regroupent les vieux territoires à vocation agricole et les espaces ruraux ouvriers traditionnels, avec un tissu industriel en déclin et un fort taux de chômage ;
- **les nouvelles campagnes**, multifonctionnelles et dynamiques.

Des politiques publiques ont contribué à modeler les espaces ruraux. Des différences entre eux se sont estompées mais d'autres sont apparues - avec l'accès aux nouvelles technologies - ou perdurent. La plupart des actions se sont concentrées sur les zones à fortes composantes agricoles, laissant de côté des espaces à enjeux comme les espaces péri-urbains. En outre, les initiatives favorisant une plus forte articulation entre ville et campagne tardent à s'affirmer. Les politiques de développement rural ont un effet structurant ; elles ont encouragé, initié l'organisation territoriale, la coopération des acteurs.

La nette progression de la coopération intercommunale est un point positif, cependant ternie par l'existence de structures sans réels projets et n'impliquant que partiellement les parties prenantes. Parfois, les dispositifs intercommunaux sont utilisés dans une logique purement défensive face à la dynamique urbaine.

## Quelle France rurale pour 2020 ?

Le milieu rural remplit différentes fonctions : résidentielle, touristique, productive, ou de réserve naturelle.

Des ruptures risquent de naître de l'incompatibilité entre ces différentes fonctions. Jusqu'à quel point les attentes d'un espace rural "cadre de vie" et "source de nature" pourront-elles être compatibles avec le développement d'activités productives ? D'autres pourraient venir du "tout résidentiel" : un développement horizontal du résidentiel en rural ne serait-il pas un contresens sur le plan du développement durable ? Enfin, même s'il n'est plus au premier rang, le secteur agricole reste puissant et constitue un atout pour les espaces ruraux. Or son évolution, bien qu'encadrée, peut être source de ruptures (crise sanitaire de l'ESB...) Plusieurs scénarii sont envisageables pour les différents espaces ruraux. Ceux qui se mettront en place tiendront de la volonté des différents acteurs à se mobiliser d'une part et à se concerter d'autre part.

L'Etat aura un rôle à jouer, mais la décentralisation invite chacun à prendre ses responsabilités. De même, la politique régionale initiée par l'Union Européenne oriente les politiques nationales pour les territoires ruraux. Enfin, les pratiques de différents pays pourraient nous servir d'exemples à suivre ou non.

Une nouvelle politique de développement rural durable suppose une forte volonté, reposant en partie sur le soutien fort de l'Etat pour les espaces ruraux les plus défavorisés en terme d'habitat, d'accessibilité, de développement économique et de services aux populations.

Elle repose également sur l'action concertée des collectivités locales et de l'organisation associative des citoyens pour permettre à l'espace rural de faire jouer à plein ses atouts et permettre que chaque territoire retrouve son propre moteur de développement.

**Philippe BERERD**  
Livron (Drôme)